

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
N A N C Y

CANTON
GRAND COURONNÉ



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 SEPTEMBRE 2026**

L'An deux mil vingt-six, le quatorze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sandrine ARNAUTOU

Étaient présents :

Mmes et MM. S. ARNAUTOU, I. JACQUOT, Z. BEN ISMAIL, S. NOBILI, I. STUSSI, C. LOUIS, S. THIEBAUT, M. URSELLA, D. DEVITERNE, B. PFEIFER, F. SAINT-PIERRE, A.-M. SKA, J. PIERRON, M. CRESPINO-ACHAOUI, E. SKA, D. GAYE, S. SCHRAM, J. LITAIZE, P. LEMAIRE, A. CASTELA, M. OGIEZ, A. ANDRE.

Absents excusés :

J.-P. VALEIX a donné pouvoir à E. SKA
N. BAILLET a donné pouvoir à I. JACQUOT
P. CHRETIEN a donné pouvoir à F. SAINT-PIERRE
D. ESNAULT a donné pouvoir à S. SCHRAM
V. DENNETIERE a donné pouvoir à B. PFEIFER
C. JACOB a donné pouvoir à M. OGIEZ

Absent :

N. JACOB

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil, B. PFEIFER ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

____OBJET____

Mise à disposition gratuite de salles communales

Nomenclature ACTES: 3.5.1 DOMAINE ET PATRIMOINE – Actes de gestion du domaine public –
occupation temporaire

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 28

Contre : 0

Pour : 28

Rapporteur : S. THIEBAUT

EXPOSE DES MOTIFS :

- L'IAE GRAND EST LCA, insertion par l'activité Grand Est ayant son siège à NANCY, 2 rue Saint-Fiacre a sollicité la location gracieuse de la salle polyvalente du Centre de Rencontre, le mercredi 16 septembre 2026 de 16h à 21h30. L'IAE GRAND EST LCA souhaite y organiser un forum de rencontre et de découverte des SIAE du Grand Nancy, afin de valoriser les structures du territoire, leurs activités, ainsi que les opportunités d'accompagnement et d'emploi qu'elles proposent.

Acteur reconnu en faveur de l'insertion professionnelle, IAE GRAND EST LCA organise régulièrement des temps de rencontre entre les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), les partenaires institutionnels, les employeurs et les publics accompagnés.

En application de la délibération du Conseil municipal du 19 septembre 2022 pour la fixation des tarifs de location des salles communales, le montant de la location serait de 138 €.

- HANDI 54 association régie par la loi de 1901 ayant son siège à PULNOY, 32 avenue Charles de Gaulle a sollicité la location gracieuse de la salle GALMICHE du Centre Socioculturel, le lundi 12 octobre 2026 de 8h à 12h. HANDI 54 souhaite y organiser un petit déjeuner à destination des entreprises, dans l'objectif de sensibiliser les employeurs au handicap.

HANDI 54 est reconnu comme acteur de Service public de l'emploi au même titre que France Travail et les Missions locales. HANDI 54 est expert dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap, ainsi que leurs employeurs.

En application de la délibération du Conseil municipal du 19 septembre 2022 pour la fixation des tarifs de location des salles communales, le montant de la location serait de 63 € pour la salle Galmiche, et 19 € pour l'office, soit 82 € au total.

Cependant la Commune de Pulnoy souhaite apporter son soutien à ces deux acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi en leur accordant la mise à disposition gratuite des salles communales demandées.

DELIBERATION :

En conséquence,

Vu l'article L 2144-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 19 septembre 2022, portant sur les tarifs de location des salles de la commune,

Vu l'avis de la commission n°1 du 7 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **ACCORDE** la mise à disposition gratuite :

- De la salle polyvalente du Centre de Rencontre à **l'IAE GRAND EST LCA** le mercredi 16 septembre 2026 de 16h à 21h30
- De la salle GALMICHE et l'office du Centre socioculturel à **l'association HANDI 54** le lundi 12 octobre 2026 de 8h à 12h.

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 17/09/2026 et que la convocation a été faite le 08/09/2026

POUR COPIE CONFORME
PULNOY, le 16 septembre 2026

Le Maire



Le Maire,

Sandrine ARNAUTOU

